

# Ecole Clarté - Blangchard



## Le projet d'établissement

1. Introduction et généralités

2. Présentation de l'école Clarté - Blangchard

3. Notre équipe éducative

4. Nos valeurs

5. Décret Mission : nos actions concrètes

6. Nos objectifs prioritaires

7. Nous contacter

## Préface

### Projet d'établissement

Ce document a été élaboré par l'ensemble de l'équipe éducative de l'établissement et approuvé par le Conseil de participation.

Il respecte les prescrits légaux (Décrets Mission et Ecole de la réussite) ainsi que les valeurs des projets pédagogiques et éducatif de la commune de Jette.

Il représente le contrat liant les familles et l'école. Les parents acceptent les choix pédagogiques et les actions concrètes tels que définis dans le présent projet d'établissement.

### Objectifs du Décret "Missions" :

1. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun ;
2. Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
3. Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
4. Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

## 1. Introduction et généralités

Le projet d'établissement définit l'ensemble des CHOIX PEDAGOGIQUES et des ACTIONS CONCRETES particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires.

Il est évalué régulièrement par l'équipe éducative.

Notre projet d'établissement rédigé par l'équipe éducative est approuvé par le Conseil de participation et s'inscrit dans le cadre :

- du projet éducatif et du projet pédagogique adoptés par notre Pouvoir Organisateur,
- du Décret "Missions" définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental,
- du Décret "école de la réussite".

Ce projet représente le contrat liant les familles et l'école.

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis dans son projet.

Le présent document sera d'application durant les années scolaires 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

Notre projet d'établissement représente une intention que nous nous engageons à concrétiser. Cependant, la réalité de terrain, la disponibilité des moyens humains et matériels nécessaires à la mise en œuvre de ce projet pourraient nécessiter des modifications du présent document.

## 2. Présentation de l'école Clarté - Blangchard

L'école fondamentale Clarté - Blangchard est une école d'enseignement maternel et primaire du réseau officiel communal subventionné, qui compte plus de 400 élèves. Fondé sur les principes de démocratie, de neutralité et de pluralisme, notre enseignement est accessible à tous, sans distinction de sexe, d'origine ethnique, de convictions politiques, philosophiques ou religieuses.

Située sur deux implantations :



L'école **Simone Blangchard**, anciennement Ecole Eveil, est située 23 Rue Berré. Elle accueille la section maternelle de 2,5 à 5 ans.

L'école **Clarté**, située 80 Avenue Firmin Lecharlier, regroupent les classes de la 3<sup>e</sup> maternelle à la 6<sup>e</sup> primaire.

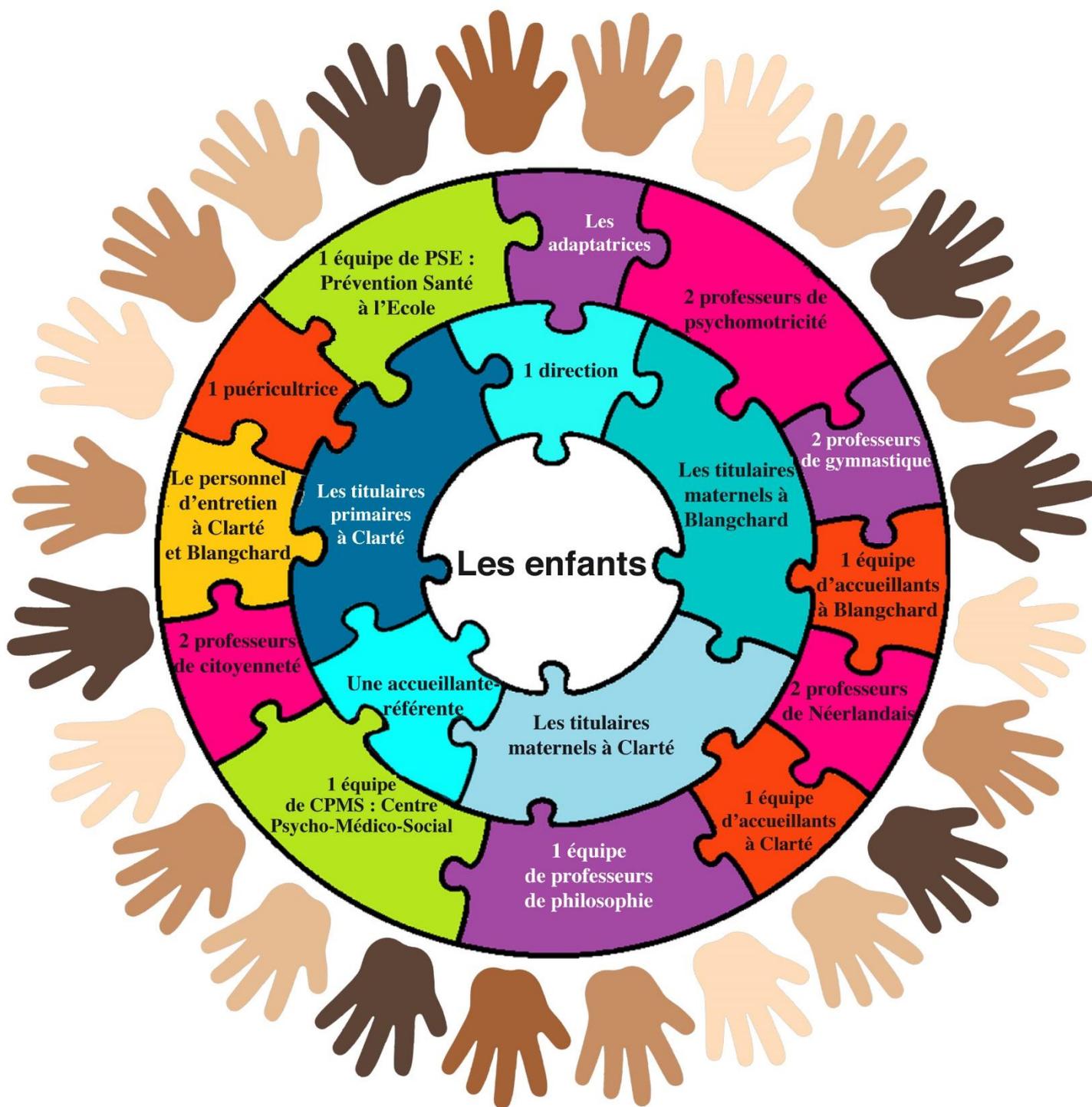


La population composée de plus de 26 nationalités, offre une véritable richesse de par sa diversité multi-culturelle. Elle est principalement composée d'enfants issus du quartier.

Les deux implantations, bénéficient depuis 2011, du *Projet Général d'Action d'Encadrement Différencié (PGAED)*, mis en place par la FWB. Ce statut permet de bénéficier de moyens supplémentaires en matériel didactique et pédagogique, en encadrement, ainsi qu'une participation dans les frais des nombreuses activités organisées tout au long de l'année scolaire.

Les parents peuvent également participer à la vie de l'école par le biais du *Comité des Fêtes* mis en place et présent aux *Conseils de Participation*.

### 3. Notre équipe éducative



## 4. Nos valeurs.

h	l	r	p	B	i	e	n	ê	t	r	e	k	C	o	m	m	u	n	i	c	a	t	i	o	n
h	z	i	q	L	u	d	i	q	u	e	r	e	L	i	e	n	s	h	f	t	b	d	r	b	c
g	u	i	q	A	t	e	l	i	e	r	s	k	A	m	é	l	i	o	r	e	r	e	h	x	a
e	n	f	a	N	t	j	s	v	e	k	q	y	R	e	s	p	e	c	t	s	g	t	g	p	h
g	a	u	f	G	r	a	n	d	i	r	c	u	T	o	l	é	r	a	n	c	e	s	r	u	h
a	k	y	l	C	O	N	T	I	N	U	I	T	É	b	a	c	c	o	m	p	a	g	n	e	r
y	j	a	v	H	o	n	n	ê	t	e	t	é	t	s	g	h	m	l	k	t	i	g	r	r	f
r	r	p	l	A	p	p	r	e	n	t	i	s	s	a	g	e	z	f	q	d	u	n	s	t	j
m	a	k	r	R	e	m	é	d	i	a	t	i	o	n	j	o	o	s	h	u	p	x	y	s	k
r	g	b	q	D	i	f	f	é	r	e	n	c	e	s	u	l	j	t	d	v	o	j	n	u	x
c	o	l	l	a	b	o	r	a	t	i	o	n	a	v	e	c	l	a	f	a	m	i	l	l	e
t	a	m	é	n	a	g	e	m	e	n	t	s	i	a	h	l	e	b	t	r	j	o	u	e	r
b	i	e	n	v	e	i	l	l	a	n	c	e	c	o	n	n	a	i	s	s	a	n	c	e	s
a	l	i	m	e	n	t	a	t	i	o	n	s	a	i	n	e	d	é	c	o	u	v	r	i	r
e	n	v	i	r	o	n	n	e	m	e	n	t	c	o	o	p	é	r	a	t	i	o	n	n	d
c	o	n	f	i	a	n	c	e	e	n	s	o	i	f	y	d	é	m	o	c	r	a	t	i	e
g	e	s	t	i	o	n	d	e	s	c	o	n	f	l	i	t	s	f	c	i	t	o	y	e	n
s	e	x	p	r	i	m	e	r	f	n	u	m	é	r	i	q	u	e	j	c	v	i	g	c	b
t	a	f	f	e	c	t	i	o	n	b	e	s	o	i	n	s	s	é	c	u	r	i	t	é	j
c	o	n	s	o	l	i	d	a	t	i	o	n	j	d	h	s	p	l	a	i	s	i	r	h	m
t	e	v	a	l	u	a	t	i	o	n	s	v	k	d	p	f	m	f	y	n	m	o	x	c	m
c	o	l	l	a	b	o	r	e	r	d	e	s	p	a	c	e	d	e	p	a	r	o	l	e	s
k	m	i	x	i	t	é	j	a	u	t	o	n	o	m	i	e	f	z	k	é	q	u	i	p	e
r	y	t	h	m	e	s	s	e	n	s	c	r	i	t	i	q	u	e	l	m	é	d	i	a	s
j	e	n	c	a	d	r	e	m	e	n	t	r	e	s	p	o	n	s	a	b	i	l	i	t	é
e	s	p	r	i	t	c	r	i	t	i	q	u	e	d	p	a	r	t	e	n	a	r	i	a	t
s	o	l	i	d	a	r	i	t	é	m	g	e	n	c	o	u	r	a	g	e	m	e	n	t	p

respect  
 solidarité  
 esprit critique  
 jouer  
 discourir  
 sécurité  
 confiance en soi  
 bienveillance  
 accompagner  
 connaissances  
 évaluations  
 démocratie  
 gestion de conflits

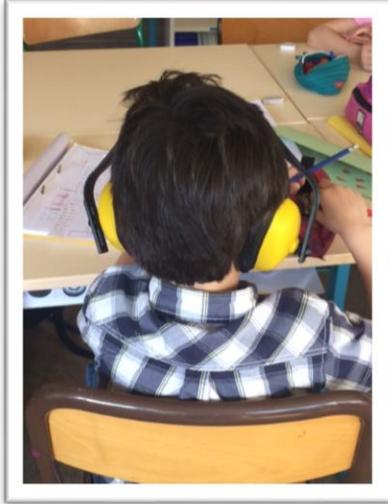
coopération  
 autonomie  
 besoins  
 affection  
 rythmes  
 responsabilité  
 espace de paroles  
 aménagements  
 citoyen  
 environnement  
 collaborer  
 sens critique

plaisir  
 encadrement  
 partenariat  
 médias  
 encouragement  
 collaboration avec la famille  
 s'exprimer  
 numérique  
 mixité  
 consolidation  
 équipe  
 alimentation saine

## 4.1. L'intégration des élèves à besoins spécifiques et les aménagements raisonnables

Redonner le goût d'apprendre.

Selon Darwin, la société repose sur deux piliers : la compétition et la coopération. Nous nous efforcerons donc à développer le second pilier, **la coopération**, au travers de la pédagogie POSITIVE, et redonner le goût d'apprendre aux élèves angoissés par l'école afin de les remettre au centre de leurs apprentissages par les projets d'intégration.



Sur base du dossier constitué par l'école et en partenariat par le PMS, la famille, les intervenants extérieurs, et l'établissement d'enseignement adapté, un projet d'intégration pourra être mis en place pour permettre à l'élève qui présente des besoins spécifiques, de pouvoir continuer sa scolarité dans l'école tout en bénéficiant d'un accompagnement individualisé et d'aides personnalisées (logopèdes dans l'école, aménagements spécifiques : supports différents, police d'écriture, ciseaux pour gauchers ...).

## 4.2. L'organisation de l'année complémentaire

La décision, de faire effectuer une année complémentaire à un élève, est basée sur le contenu du dossier de l'élève, qui le suit depuis le début de sa scolarité.



Cette année complémentaire, vise à renforcer les apprentissages de l'élève en difficulté en répondant au mieux à ses besoins, en adaptant des aides spécifiques dans ses domaines de fragilités et en restant constamment attentif aux encouragements et au travail de la confiance en soi.

Une évaluation diagnostique permettra la mise en place d'aides adaptées. Ces aides se feront de manière personnalisée ou en groupes de besoins. L'intervention du PMS, d'une logopède ou d'un autre intervenant pourrait également s'avérer nécessaire.

### 4.3. L'organisation de classes de dépaysement, d'activités culturelles, sportives, ...



Des **classes de dépaysement** sont organisées en primaires, dans différentes régions du pays. Elles permettent d'apprendre à vivre en groupe, à découvrir un autre milieu et les richesses de notre patrimoine culturel. Ces séjours, obligatoires et payants, sont aussi l'occasion de développer des compétences relationnelles et disciplinaires, lors des nombreuses activités organisées avant, pendant et après le voyage.

De nombreuses **visites** et **animations** rythment aussi l'année scolaire, tant en maternelle qu'en primaire : bibliothèque communale, ferme des enfants, parc de circulation, expositions, musées, spectacles divers, classes du patrimoine, croisière sur le canal de Bruxelles sont d'autant d'activités culturelles qui mobilisent les apprentissages et ouvrent le regard et l'esprit sur le monde et vers les autres. *L'implication des parents est toujours la bienvenue pour accompagner les groupes lors des sorties.*

#### Promouvoir l'accès aux sports : "Bien dans son corps, bien dans tête"

Des séances d'éducation physique pour les classes primaires et de psychomotricité en maternelles sont dispensées aux élèves par des enseignants spécialisés.

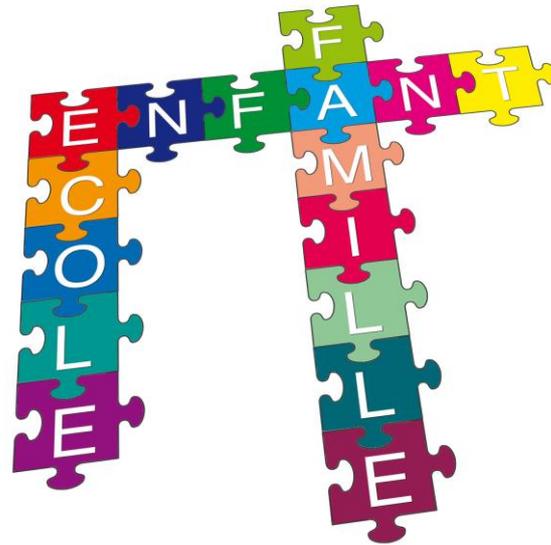


Un cours de natation, obligatoire et payant, est dispensé dès la 3<sup>ème</sup> maternelle. Des activités ponctuelles, en collaboration avec des institutions sportives, telles l'ADEPS, les animations Cirque, le cross et journées sportives, initiatives communales sont organisées durant l'année scolaire, ...

#### 4.4. La communication école famille - Le triangle collaboratif

L'école privilégie une communication de qualité, qui se veut bienveillante, et respectueuse de chacun.

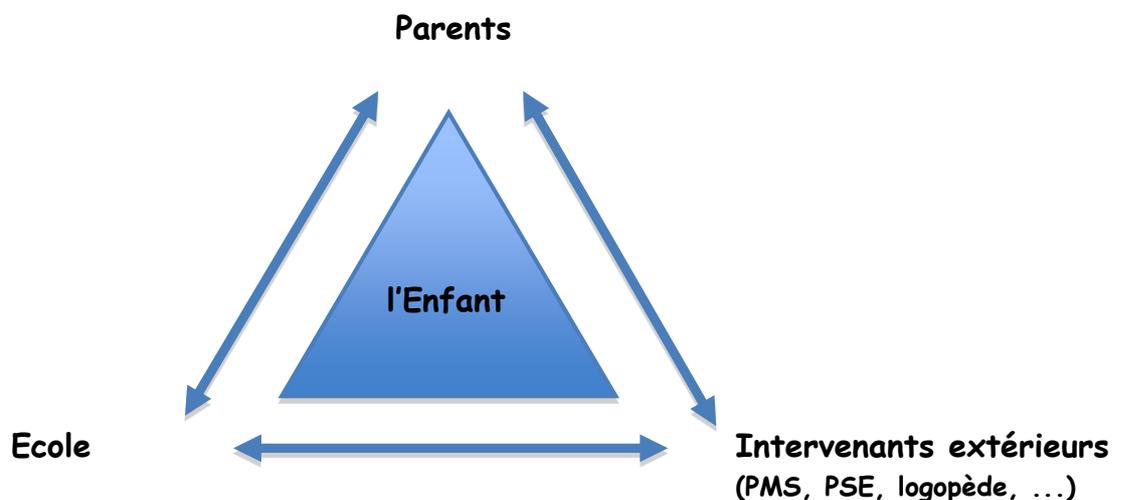
Parents, élèves et enseignants se rencontreront plusieurs fois sur l'année au cours de réunions collectives, individuelles ou ponctuelles.



Plusieurs rencontres avec la famille ont lieu tout au long de l'année. Collectives, individuelles, ou ponctuelles, selon la situation, ces rencontres resteront courtoises et constructives. Les réunions de parents, se font en présence de l'enfant, où seront remis les résultats afin de faire le bilan des apprentissages et de convenir, en collaboration avec la famille, la mise en place, si besoin, d'aides et de réajustements pour accompagner l'enfant dans sa scolarité. Des réunions d'échanges plus spécifiques pourront avoir lieu avec d'autres représentants de l'école ou associations suivant une problématique bien précise (adaptatrice, PMS, PSE, logopède, ...) toujours dans le souci d'accompagner au mieux l'élève dans son cursus scolaire.

En maternelle, des petits déjeuners invitent les parents et permettent de partager la vie de classe. Pour les communications quotidiennes, la farde d'avis en maternelle et le journal de classe en primaire, seront utilisés.

**Pour un épanouissement harmonieux de l'enfant dans ses apprentissages,  
nous privilégions le TRIANGLE COLLABORATIF**



## 5. Décret Mission : nos actions concrètes

1° "Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves".

Par la mise en place d'une pédagogie institutionnelle : loi, règles et sanctions, charte de classe, conseils de classe, bâton paroles, accueil, moment de paroles, chaque matin, pour entamer la journée. Le droit à l'erreur pour travailler et renforcer la confiance en soi, réduire le stress et favoriser, ainsi, les conditions d'apprentissage.

2° "Amener tous les élèves à s'appropriier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle".

Développer l'autonomie :

- *Référents individuels qui suivent les élèves et favorisent la continuité des apprentissages*
- *Travail d'exploitation des acquis par contrats, fichiers individuels.*
- *Alternance du travail individuel/en petits groupes/collectif pour permettre la construction de savoirs, savoir-faire et savoir-être dans la perspective de l'acquisition de compétences dans ces différents domaines*

Apprendre par des mises en situations concrètes et motivantes :  
*Projets concrets, comme dans la vie : marché, exposition, apports des élèves. Manipulations, expérimentations, observations, activités motivantes, partant du vécu des élèves, de ses besoins, de ses préoccupations ou faisant sens pour lui pédagogie active, participative, pédagogie fonctionnelle et interculturelle qui tient compte de l'environnement social et culturel*

S'ouvrir sur le monde extérieur :

Découverte du quartier, de son environnement rencontres et projets avec des partenaires culturels extérieurs, visites.

Organisation de classes de dépaysement (payantes et obligatoires) en primaires.

Analyse et découverte des différents biais d'informations et travail sur l'actualité la presse : radio interne dans l'école.



Favoriser l'esprit d'initiative, de recherche et de découverte :

Développer le plaisir de lire et l'apprentissage de la lecture à travers différents projets (bibliothèque, tutorat, mamy conteuse, développer l'esprit critique : acquérir des démarches de recherche, pousser à être critique, à trouver et analyser l'info nourrir la curiosité : proposer des situations variées qui poussent les élèves à se poser des questions et à entreprendre des recherches pour répondre à leurs questionnements, les mettre en situation de défi par le tâtonnement expérimental, apprendre à apprendre et travailler sur sa méthodologie et développer des stratégies.

3° "Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures."

Dès l'arrivée en classe d'accueil :

L'élève découvre de nouvelles règles de vie en collectivité. Sa **socialisation** constitue une part essentielle de son développement.

Les coins symboliques "coin salon"/"coin tapis" constituent des coins de regroupement permettant de communiquer au sein du groupe classe ainsi que de construire des repères sociaux et temporels favorisant le démarrage des différents temps d'apprentissages.

Respect et écoute de chacun :

Développement de l'autonomie dès le plus jeune âge : travail par ateliers, changement de locaux suivant les apprentissages (langage, psychomotricité, ...).

Participation au Prix Versele et apprentissage du système de vote et de choix.

Familiarisation avec le monde extérieur : projets multiples avec intervenants extérieurs et visites de musées, d'expositions, spectacles....

**Collation ZERO DECHET** (fruits et légumes) - responsable "collation" (conscientisation par la tâche de l'élève).

Sensibilisation de la conscience environnementale et du développement durable : tri des déchets, compost, potager, collecte des piles usagées.

**De participer à l'élaboration du règlement d'ordre intérieur (ROI) de l'établissement** afin de :

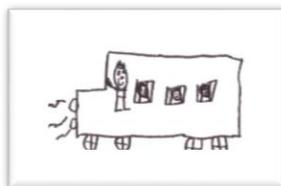
- Régler pacifiquement les conflits.
- Réagir à l'injustice et aux inégalités.
- Sensibiliser à la responsabilisation des élèves au travers des « charges » de la vie de la classe (éteindre les lumières à la récré, diminuer le chauffage plutôt qu'ouvrir la fenêtre).

Participation annuelle aux Tambours pour la Paix :

action citoyenne basée sur la prévention de la violence et le dialogue.



Visites des sites Breendonck et Ypres offerts par la commune de Jette.



4° "Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale".

Respect du rythme de chaque élève et particularités pédagogiques :

- Sieste pour les plus petits
- Les différentes formes de groupement d'élèves permettent à l'élève de s'adapter à travailler avec différentes personnalités et mieux connaître les adultes qui travaillent dans l'école, (maître d'adaptation, remédiation, dépassement, révision de la matière, de néerlandais, tutorat, ...)
- Organisation de travail en demi-groupes, en groupes de besoins, en ateliers, différenciation, temps de remédiation.
- Organisation, pour les élèves qui en auraient besoin, de la possibilité d'une année complémentaire. Cette mesure exceptionnelle s'accompagnera du dossier pédagogique de suivi de l'élève concerné.

### Organisation de concertations

Un travail de concertation au sein de l'équipe pédagogique permet de déceler les éventuelles difficultés des élèves (notamment par l'évaluation des élèves de 3<sup>ème</sup> maternelle par le CPMS et le SPSE), et d'organiser des remédiations en groupes de besoins.

Des concertations hebdomadaires permettent également aux enseignants des différents cycles de se rencontrer afin d'assurer une **continuité** des apprentissages ainsi qu'une harmonisation des pratiques pédagogiques.

### Transitions maternelle-primaire, primaire-secondaire et inter-cycles

Les élèves de 3<sup>ème</sup> maternelle sont en contact constant avec les primaires : ils partagent les récréés, les repas, le même couloir, ce qui leur permet de passer déjà chaque jour des moments avec leurs aînés des 1<sup>ères</sup> et 2<sup>èmes</sup> primaires et cela permet une transition fluide.

Métacognition : Les élèves de 5<sup>èmes</sup> et 6<sup>èmes</sup> primaires travaillent la compétence "apprendre à apprendre" ; qui leur propose d'acquérir une méthodologie propre et de mieux se connaître afin de faciliter l'entrée dans le secondaire.

Chaque fin d'année, des journées "prise de contact" sont organisées pour permettre aux élèves qui changent de cycle, de découvrir leurs futurs enseignants et classes.

Tous les élèves de 6<sup>èmes</sup> primaire présentent l'évaluation externe qui permet d'obtenir le CEB.

### Accès aux médias pour tous

L'école étant équipée de TBI dans toutes les classes, permet à tous les élèves un accès à différents types de médias, tout au long de leur scolarité, un accès à l'informatique via les tablettes (chez les plus grands), une approche de la presse ou des médias radio/télé.

## 6. Nos objectifs prioritaires pour les 3 années à venir

L'équipe pédagogique a choisi, en concertation, de se donner trois objectifs à atteindre dans le courant des 3 années à venir.

La réalisation et/ou l'état d'avancement des objectifs visés seront évalués à la fin de chaque année scolaire avec tous les membres de l'équipe pédagogique.

### 6.1. Mettre en œuvre des actions, des outils, une organisation de l'école pour favoriser la continuité des apprentissages. (Art 15 DM)

Grâce à une collaboration constante au sein de l'équipe, la **continuité des apprentissages** reste une préoccupation principale et est assurée afin de maintenir une cohérence dans les pratiques tout au long du parcours d'apprentissage de l'élève.

Pour cela nous sommes attentifs et perfectionnons :

- La planification détaillée des apprentissages à enseigner de la 1<sup>ère</sup> maternelle à la 6<sup>ème</sup> primaire
- L'utilisation des procédures communes de correction, d'annotation, de codes et de commentaires, dans toutes les classes
- L'élaboration de traces de structuration claires et progressives, dans les référentiels évolutifs de l'enfant,
- Le suivi détaillé et régulier du dossier individuel de l'enfant afin d'informer au mieux tous les acteurs qui accompagneront l'enfant dans l'aide apportée

- Le renfort du lien enseignant / élève via des ateliers de remédiation inter-cycles.
- Le suivi des formations, obligatoires et volontaires, par l'équipe
- L'utilisation de manuels et d'ouvrages identiques, au travers des cycles
- Le suivi du matériel et des référents des élèves aux titulaires suivants,
- Des périodes de remédiation, dans la classe de ses futurs élèves,
- L'organisation d'activités de différents groupes d'âges,

Chez les aînés :

- La présentation d'une animation PMS en 6<sup>ème</sup> informera les élèves des orientations scolaires en secondaire et répond à leurs questions,
- Une réunion "Inscriptions dans le secondaire" afin d'informer les parents et élèves des procédures et l'accompagnement dans celles-ci.
- ...

## 6.2. Développer les apprentissages

Une pédagogie active et positive, ouverte sur la vie et sur le monde, permet à chaque élève de progresser à son rythme afin d'aller le plus loin possible dans l'acquisition des compétences, des savoirs et des savoir-faire en pratiquant la différenciation.

Un dossier de l'élève, élaboré depuis le début de sa scolarité, complété tout au long de l'année, l'accompagne au travers des différents cycles, afin d'être informés de ses forces et faiblesses, et ainsi pouvoir adapter au mieux l'aide nécessaire à sa progression. Les élèves en difficulté, bénéficieront d'une aide plus spécifique, grâce aussi, au travail des adaptatrices. Parfois, une année complémentaire s'avère nécessaire malgré les renforts mis en place.

### Différenciation :

Permettre aux enfants d'apprendre à leur rythme en variant les processus, les contenus et les productions tout en développant la confiance en soi.

### Autonomie :

Aider l'enfant à réfléchir d'une manière progressive à la façon d'utiliser ses acquis comportementaux et pédagogiques.

### Apprentissages :

Développer en vue de maîtriser, au départ de situations pratiques et du vécu (manipulations, jeux, sorties, expérimentations défis, ...), les savoirs et savoir-faire.

### Préparation aux épreuves :

Aider les enfants à acquérir les compétences nécessaires qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à passer les épreuves de fin d'étape.



### 6.3. Eduquer au respect de la personnalité et des convictions, au devoir de proscrire la violence morale et physique ( Art 8 DM).

#### **"On apprend mieux, quand on est heureux"**

L'équipe éducative entend amener les enfants à devenir des citoyens responsables, respectueux de tous, et créer un climat serein aux apprentissages, développer l'empathie du groupe (socialisation), encourager la bienveillance par le respect et la motivation, évoluer dans un cadre stimulant et agréable, pour permettre de former de futurs citoyens responsables.

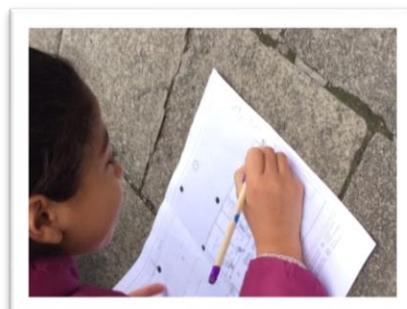
Nos projets :

- L'aménagement de la cour de récréation par l'embellissement et la verdurisation de l'environnement de l'école.
- Les règles du "vivre ensemble" par la création d'une charte "valeurs / règles / sanctions" créée par tous et pour tous
- La gestion de conflits par les conseils de classe, banc de l'amitié, par l'embellissement de l'environnement.
- L'apprentissage de jeux traditionnels et de comptines pour la récréation
- L'encouragement aux attitudes positives via classe DOJO, carnet de vie, bulletin de comportement.
- L'utilisation des compostières.



- La radio interne à Clarté, remplace la sonnerie aux moments des changements de cours par des extraits musicaux, et annonce les événements dans l'école. Chaque matin, à 9h00, un journal parlé est diffusé dans toutes les classes. Chaque émission est conçue lors des activités de français et de recherches d'informations et d'actualité.

- L'implication des élèves dans l'entretien du potager, dans le choix de l'aménagement des jeux de la cour de récréation, la responsabilisation des grands de la prise en charge des plus petits.





Sensibiliser à une hygiène de vie par la prise de conscience de la nécessité d'une alimentation équilibrée lors des repas, de la collation et du goûter.



Dans toutes les classes, l'attitude "Zéro déchet" : eau du robinet, fruits, légumes, boîte à tartines, sera appliquée.

## 7. Nous contacter

Direction : Madame Béatrice RYCKMANS

**Ecole Clarté**  
Avenue Firmin Lecharlier, 80  
1090 JETTE

**Ecole Simone Blangchard**  
Rue Berré, 23  
1090 JETTE

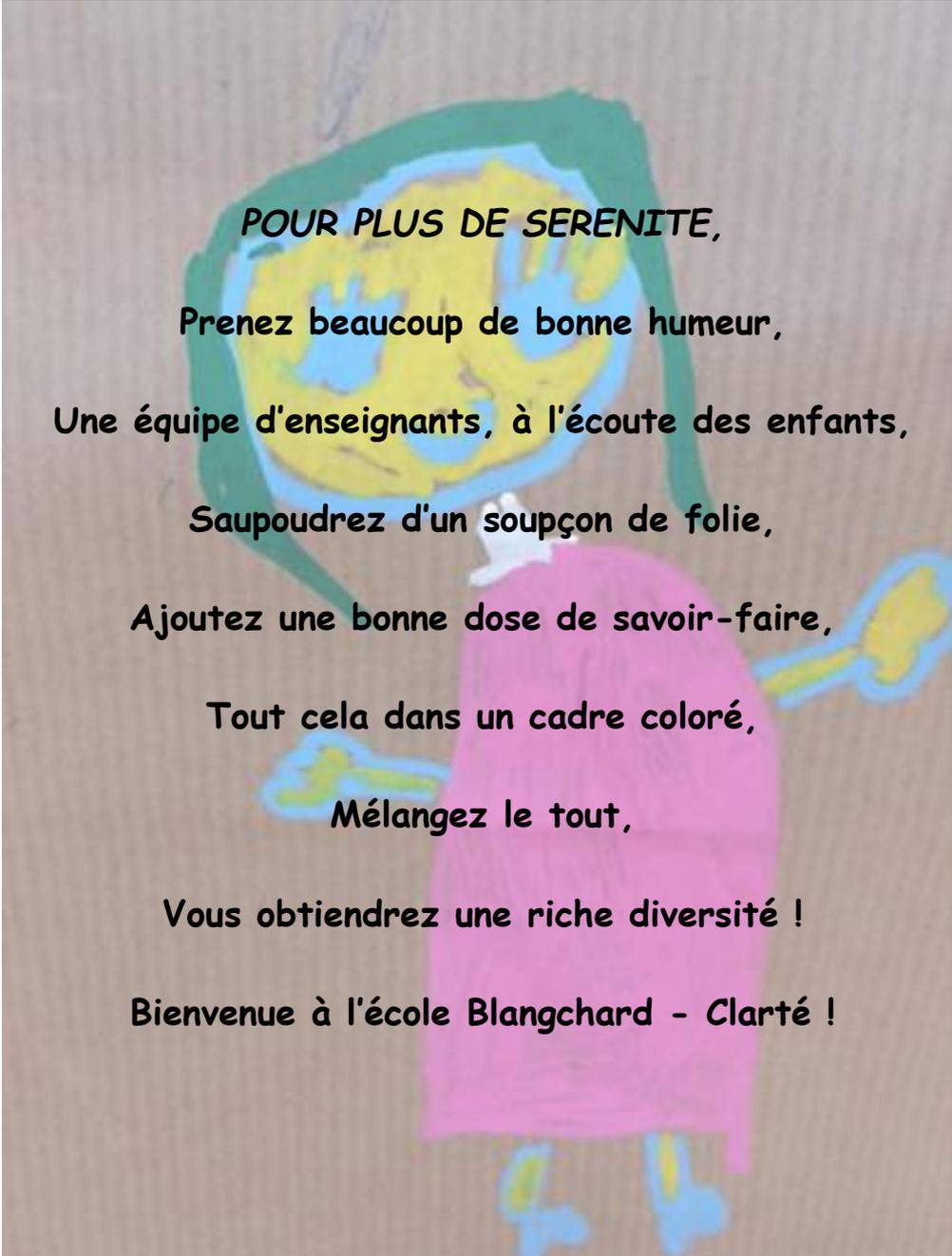
02 425 30 12

02 425 08 99

Tram : 51, 19 / Bus : 13, 14 / Métro : Belgica

[clarte@jette.irisnet.be](mailto:clarte@jette.irisnet.be)

Facebook Clarte - Blangchard



**POUR PLUS DE SERENITE,**  
**Prenez beaucoup de bonne humeur,**  
**Une équipe d'enseignants, à l'écoute des enfants,**  
**Saupoudrez d'un soupçon de folie,**  
**Ajoutez une bonne dose de savoir-faire,**  
**Tout cela dans un cadre coloré,**  
**Mélangez le tout,**  
**Vous obtiendrez une riche diversité !**  
**Bienvenue à l'école Blangchard - Clarté !**

